

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 5 novembre 2014

Présents : Bisignano Nathalie, Schneider Richard, Duret Franck, Sandron Philippe, Fontan Corine, Eckert Pierre, Denis Bernadette, Jany Damien, Villuendas Myriam, Vandamme Jean Pierre,

Excusé : Bertrand Gérald

Secrétaire de séance : Fontan Corine

Madame Christine Gonnu, Conseillère Générale du canton de St Trivier, vient rencontrer la nouvelle équipe municipale. Elue depuis 2008 au Conseil Général, elle présente ses différentes délégations en tant que vice-présidente en charge de la petite enfance, de la jeunesse, et de l'aide sociale.

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance précédente.

Le Conseil Municipal :

- **Attribue** à l'unanimité une indemnité de conseil au taux de 100% par an, à **Madame Peltier Mireille**, comptable du trésor, chargée des fonctions de receveur des communes.
- **Maintient** à l'unanimité la taxe d'aménagement au taux de 4% sur l'ensemble du territoire communal et précise que cette taxe sera reconduite de plein droit annuellement.
- **Prend acte** du rapport d'activité 2013 de la Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières.
- **Prend connaissance** des tarifs communaux en vigueur et décide de les maintenir pour la location de la salle polyvalente, les concessions cimetièrre, le columbarium et les dispersions des cendres.

Questions diverses :

Le conseil municipal est informé :

- Mise en place du portail principal et annexe du cimetière.
- Problème de chiens divaguant.
- Cérémonie du 11 novembre 2014 à **10h30**.
- Courriers adressés à deux administrés pour élagage d'arbustes et problèmes d'eaux pluviales à rediriger.
- Point sur les travaux de voirie réalisés par l'entreprise DEAL.
- diffusion du power point de la conférence territoriale du Conseil Général. Une subvention sera allouée d'environ **10 131€** dans le cadre des travaux de réfection des toitures.

- Rendez-vous avec Madame le Maire de Messimy pour finaliser le parcours du chemin du curé d'Ars.
- Autorisation de lâcher de mini-montgolfières le 22 novembre 2014 lors d'une soirée privée.
- Nettoyage des vitres de la mairie et de la salle polyvalente le 19 novembre 2014.
- Point sur les dossiers d'urbanisme.
- Acceptation du devis **GOUTELLE Michel** d'un montant de **1 090 € HT** pour le curage des fossés.
- Présentation de la carte de vœux 2015.
- Projet de plaques de numéros d'habitations.
- Compte rendu de la réunion de la DDT relative à la loi ALUR qui introduit de nouvelles mesures dans le domaine de l'urbanisme : transfert automatique en mars 2017 de la compétence PLU aux communautés de communes.
- Comptes rendus des différentes commissions.

Le Maire,

